

# LA GÂCHETTE

LE JOURNAL D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION ÉTUDIANTE DU CÉGEP DE SAINT-LAURENT



## Édition de la **RENTRÉE 2011**



Tous en coeur, les étudiantEs du Cégep de Saint-Laurent souhaitent une bonne rentrée aux nouveaux comme aux anciens et vous rappellent que l'AECSL **c'est vous!**

### Dans cette édition

- Bienvenue à l'AECSL !
- Calendrier de septembre
- La hausse des frais de scolarité
- L'AECSL en lutte

 [aecslsaintlaurent@gmail.com](mailto:aecslsaintlaurent@gmail.com) 

# LA GACHETTE

## Bienvenue à l'AECSL !

À Saint-Laurent, touTEs les étudiants et les étudiantes des programmes techniques et pré-universitaires sont automatiquement membres de l'AECSL. Cette association permet d'organiser et de gérer par nous-mêmes la vie étudiante au cégep en plus de faire valoir nos droits au niveau politique.

Comme toutes les associations étudiantes, l'AECSL prend la forme d'un syndicat. Représentant tous ses membres, l'Association se doit de défendre nos droits et intérêts, nous informer et nous sensibiliser sur différents enjeux sociaux et politiques, coordonner les efforts de luttes et de sensibilisation et nous servir de structure de base pour créer un rapport de force qui nous soit avantageux.

Les positions de l'AECSL sont prises lors de réunions ouvertes à tous et à toutes que l'on appelle Assemblées Générales (AG). Elles se tiennent environ une fois par mois, généralement pendant les pauses du mercredi ou du vendredi. L'Assemblée Générale élit des étudiants et étudiantes intéressé-es à s'impliquer pour former le Conseil Exécutif, lui-même formé de plusieurs comités, qui doit mettre à exécution les décisions de l'assemblée. Il n'y a pas de limite au nombre de personnes pouvant faire partie du Conseil Exécutif. Pour mieux comprendre la structure de l'AECSL, consultez l'organigramme à la page suivante.

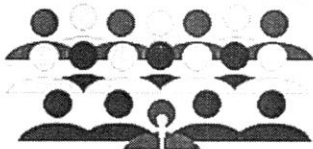
Les MORS (Modules, Organismes, Regroupements et Services) permettent à des groupes d'étudiantEs d'obtenir un local, un budget ainsi que la reconnaissance et l'accès aux différentes ressources de l'AECSL pour leurs activités. Les modules regroupent des étudiantEs d'un même programme, les organismes, des étudiantEs ayant un intérêt artistique, social ou politique semblable, les regroupements, des étudiantEs ayant un trait identitaire en commun et les services, des étudiantEs offrant un service à la communauté collégiale. Parmi ces services, on retrouve l'O'kafhé, la Librairie Laurentienne et le SIAM, soit le Secrétariat d'Information, d'Archives et de Messagerie. Les MORS sont ouverts à touTEs et tous les projets sont les bienvenus. Impliquez-vous!

Le SIAM (A-44) offre un centre de documentation et d'archives, un téléphone et un fax gratuits, un service de résolution de griefs et un accès à un ordinateur. Mais surtout, il s'agit du meilleur endroit pour être tenu au courant des développements de la vie étudiante politique du cégep.

Passez nous voir !

## La structure de l'AECSL

### Assemblée Générale



### Conseil exécutif



### Table de concertation



Comité mobilisation



Comité pédagogie



Comité budget



Comité vie étudiante



Comité trésorerie



**Modules**

**Organismes**

Comité information



Comité externe



**Regroupements**

Comité interne



**Services**

## CRSL, la radio éternelle, cherche des animateurs

Tu veux animer une émission de radio à Saint-Laurent, faire écouter ta musique préférée et discuter des sujets chauds qui t'intéressent ? Pour animer ta propre émission, seule ou avec un(e) ami(e), viens te chercher un formulaire au local a-15, au fond de la Grande Salle.

courriel : [radio\\_crsl@hotmail.com](mailto:radio_crsl@hotmail.com)

[aecslsaintlaurent@gmail.com](mailto:aecslsaintlaurent@gmail.com)

**BIENVENUE À L'AECSL**



# LA GACHETTE

## SEUL-E FACE À TES FRAIS ?

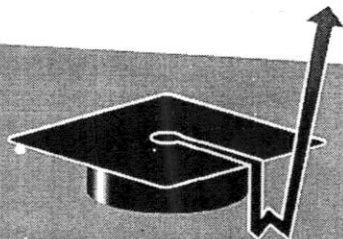
La lutte étudiante est à un point névralgique cette année. Le gouvernement Charest a annoncé, le 17 mars 2011, une hausse considérable des frais de scolarité, la plus importante depuis 1989 : 1 625 \$, répartis sur 5 ans.

Il est important de rappeler que les frais sont déjà dégelés. En effet, le gouvernement Charest a déjà augmenté les frais de scolarité de 2007 à 2012, les faisant passer de 1668\$ à 2168\$ par année, sans que la population étudiante n'ait fourni une opposition en mesure de renverser cette décision. En mars 2010, le ministre des Finances, Raymond Bachand, a fait savoir qu'une autre hausse suivrait celle se terminant en 2012. L'année d'après, il a mis les chiffres sur cette nouvelle hausse : 325\$ par année, pendant 5 ans, suivi d'une indexation des frais à l'inflation après 2017.

Avec les frais afférents qui ne cessent également d'augmenter, la facture étudiante se

chiffre aux alentours de 4700 \$ par année. En haussant les frais de scolarité sur plusieurs années, le gouvernement espère faire avaler la pilule plus facilement aux différentes générations étudiantes.

*Nous laisserons-nous bernier ?*



**ENSEMBLE  
BLOQUONS LA HAUSSE !**

**« Mais les universités manquent d'argent! »**

La réalité est plutôt que l'argent est mal distribué, tant au sein des universités ...

- Au lieu d'investir cet argent directement dans les salles de classe, le gouvernement préfère le diriger vers la recherche universitaire. Or, cet argent finance moins souvent la recherche fondamentale que la recherche appliquée ou commercialisable. Bref, les fonds supposément alloués à l'éducation se trouvent à alimenter des recherches dont on vendra les brevets pour bien peu, à de grandes entreprises qui empocheront le paquet!

- Ensuite, puisque les universités et leurs gestionnaires se comportent de plus en plus comme des entreprises privées, elles priorisent l'investissement de sommes considérables dans le marketing et les campagnes de recrutement (publicités, kiosques, etc.), plutôt que dans l'amélioration des services offerts. L'étudiant est ainsi peu à peu transformé en client, et le savoir en marchandise.

- Finalement, d'importantes sommes sont dépensées sous forme de gros salaires aux membres de la direction, ou en bonus aux « amis » de l'État. Entre 1997 et 2005, la part de la masse salariale allant à la direction des universités du Québec (UQ) a augmenté de 2%, alors que celle du corps professoral, malgré son plus grand poids démographique, a diminué de 4,4 %.



...que par les allocations d'État. En effet, non seulement la hausse des frais de scolarité pourrait être évitée, mais la gratuité scolaire pourrait être appliquée si l'argent était géré dignement.

1. Le Québec compte 5 780 000 Québécois devant remplir annuellement une déclaration d'impôt. Si l'on répartit le coût de la gratuité scolaire et du réinvestissement nécessaire dans le réseau postsecondaire, on arrive à un coût annuel global de 211\$ par contribuable, et ce, sans augmenter ni le taux d'imposition, ni le nombre de paliers d'imposition.

2. Dans les années 80, le Québec possédait seize paliers d'imposition (pourcentage d'impôts à payer selon son revenu), à présent, il n'en reste que trois, c'est à dire que celui qui fait 80 000\$ paie le même pourcentage de son revenu en impôts que celui qui gagne 3 millions. Or, en passant à un système à dix paliers, nous pourrions diminuer les montants d'impôt de 87 % de la population, tout en augmentant les revenus annuels de l'État de 1,2 G\$. L'abolition de plusieurs privilèges fiscaux aux entreprises, comme le fait de pouvoir reporter le paiement de ses impôts à plus tard, pourrait également apporter près du même montant.

3. Il existait, jusqu'en 2010, une taxe sur le capital destinée particulièrement aux institutions financières (banques, compagnies d'assurance, etc.). Le dernier budget québécois l'a éliminée, mais pourquoi ne pas prendre la direction inverse? En imposant une taxe de 1,5%, il est possible d'aller chercher des revenus supplémentaires annuels de 274M\$. Il serait alors possible de financer le réseau d'éducation postsecondaire à la hauteur de ses besoins!

pour plus de détails <http://www.iris-recherche.qc.ca/>

## **DES AUGMENTATIONS MASSIVES**

(Droits de scolarité et frais afférents)

Le coût moyen d'études sera de **4 700 \$** en 2017!

La facture étudiante aura **DOUBLÉ** entre 2007 et 2017!

**14 000 \$** sera le coût d'un baccalauréat à partir de 2017!

**HAUSSE DES FRAIS DE SCOLARITÉ**



# LA GACHETTE

## Comment lutter contre la hausse des frais de scolarité ?

Depuis l'annonce du gouvernement de hausser les frais de scolarité, le 31 mars 2010, le cégep de Saint-Laurent a connu quatre journées de grève votées par les membres de l'AECSL présents aux assemblées générales de grève. Ainsi, le corps étudiant a participé à trois manifestations nationales, et à une journée de conférences et de discussions concernant l'avenir de notre système d'éducation, les finances publiques et autres.

En marge des journées de grève, une manifestation élitiste ironique, des forums de discussion sur la hausse des frais de scolarité, un déploiement de bannières sur des autoroutes de Montréal ainsi que des appels ininterrompus pendant une journée complète au bureau de certains ministres ont ponctué l'année des membres et militants de l'AECSL.

Partout à travers le Québec des dizaines d'associations étudiantes se sont mobilisées et ont organisé de leur côté une multitude d'actions, de manifestations, de pétitions, d'appels téléphoniques, de conférences, de discussions, etc.

### Malgré tout...

Le gouvernement persiste à faire la sourde oreille face à nos revendications, et entend toujours faire grimper les frais de scolarité de près du double. Si nous sommes déterminés à nous opposer à la hausse des frais de scolarité, nous devons trouver mieux encore que tout ce qui a été fait pour freiner cette attaque inédite à notre système d'éducation publique.

Le moyen de pression culminant, qui a prouvé son efficacité par le passé, est la Grève générale illimitée (GGI). Le discours dominant de notre société prétend que « faire la grève ne donne rien », alors que les plus importants acquis sociaux ont été obtenus suite à des grèves, que ce soit dans les lieux de travail ou en milieu étudiant. Les expériences passées du mouvement étudiant nous ont montré que les gains ont pu être réalisés seulement lorsque les associations étudiantes se sont organisées pour lutter conjointement. On peut penser entre autres à la fondation de l'UQAM, en 1968, après la grève étudiante réclamant la création d'une seconde université francophone à Montréal, ainsi que la révision du programme de prêts et bourses en 1973. Plus récemment, en 2005, le gouvernement Charest s'est vu forcé d'annuler ses coupures dans le programme de prêts et bourses suite à une grève générale victorieuse.

L'AECSL EN LUTTE

Il y a beaucoup d'idées préconçues à propos du fonctionnement d'une grève générale illimitée. Plusieurs croient qu'une grève générale illimitée implique nécessairement une « annulation de la session ». D'autres pensent que le terme « illimitée » signifie qu'elle ne pourra jamais s'arrêter. Prenons le temps d'en réviser un peu l'ABC.

Un premier détail qu'il est bien important de comprendre lorsqu'on parle de GGI est que personne ne commence la grève seul de son côté. Effectivement, il est toujours plus sage, lorsqu'on prend un madat de la sorte, de déterminer un nombre minimal d'associations étudiantes ou d'étudiantEs en grève avec nous avant son déclenchement, pour ainsi maximiser le *momentum* et profiter de la force du nombre.

À l'heure actuelle, presque toutes les associations étudiantes du Québec envisagent une campagne de grève et consultent et informent leurs membres afin de connaître leur opinion sur le sujet. Nous ne sommes donc pas seuls !

De plus, si une grève générale illimitée venait à être déclarée à Saint-Laurent, elle le serait selon nos conditions, lesquelles auraient été établies clairement au cours d'une assemblée générale, comme pour n'importe quelle grève. Par sa nature illimitée, elle impliquerait de fixer d'avance (à chaque semaine, par exemple) des assemblées de reconduction au cours desquelles la population étudiante pourrait décider de retourner ou non en classe selon le déroulement des négociations.

Quant à l'annulation d'une session dans plusieurs cégeps et universités, c'est un casse-tête logistique impossible à gérer pour les administrations et le gouvernement. Comment, au cours de l'année suivante, accueillir des élèves en provenance du secondaire alors que les cégeps sont déjà remplis à pleine capacité? Et que dire des employeurs potentiels des étudiants et étudiantes des programmes techniques, qui comptent sur l'arrivée de ces finissants et finissantes sur le marché du travail?

Ainsi, bien que la session puisse être prolongée en cas de grève, elle ne peut pas être annulée, tout comme elle n'a pas été annulée ni en 2005, ni en 1996. En fait, la menace d'annuler la session pèse en notre faveur; le gouvernement ne peut faire face au chaos administratif que représenterait la perte d'une session. Il y aura alors plus de chances qu'il cède à nos revendications.

Toutefois, une Grève générale illimitée, comme toute décision prise par l'association étudiante, ne peut avoir lieu qu'avec l'approbation par le vote de la majorité des membres de l'AECSL. La question est donc : jusqu'où irons nous pour défendre nos droits et ceux de nos successeurs? Il nous faudra en décider cette session, puisque c'est la dernière année qu'il nous reste avant leur dangereuse offensive.

# CALENDRIER

Septembre : Mercredi 7, 11h, cour arrière :  
Épluchette de blé d'inde et spectacle ✓

Vendredi 9 , 11h, A-226 :  
Table de concertation

Mercredi 14, 11h, devant le cégep:  
le Festi-vélo de Saint-Laurent

Vendredi 16, 11h, Grande Salle :  
Rencontre d'information et d'implication

Mercredi 21, 11h, Grande Salle :  
Première assemblée générale

## Le comité de mobilisation

Le comité de mobilisation de l'AECSL est constitué de tous les membres motivés à s'impliquer dans les campagnes d'information et de mobilisation de l'asso.

Pour que nos actions aient autant de poids que possible, il est nécessaire d'avoir avec nous la force du nombre et c'est à cela que sert le "comité mob".

Plus que jamais, nous avons besoin de tout le temps et l'énergie disponible.

Alors, si tu ne veux pas que le mouvement étudiant subisse une des pires défaites de son histoire, si tu es du genre à penser qu'il faut passer de la parole aux actes,

Joins-toi au comité de mobilisation !

La première rencontre du comité de mobilisation aura lieu le vendredi 16 septembre à 4h30 au SIAM (a-44).